

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 184, Rue de Paris

PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Égalité de Roubaix - Tourcoing

BUREAU: ROUBAIX 9-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 9-55 3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur: Eug. GUILLAUMY

NOTRE CALENDRIER FISCAL

Obligations incombant aux contribuables pendant le mois de Janvier 1933

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Du 1er au 15. — Déclaration en mairie des chevaux, voitures et chiens. Du 1er au 15. — Déclaration à la Préfecture du nombre de mutilés employés (entreprises ayant plus de dix salariés).

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

1er. — Taxe sur les automobiles (pour les autos mises en circulation avant le 16 avril 1930). Du 1er au 31. — Taxe sur le chiffre d'affaires. Demande d'admission au forfait.

ENREGISTREMENT

Du 1er au 20. — Déclarations trimestrielles des Sociétés. Taxes de timbre et de transmission. Droits de transfert et de conversion. Taxe sur le revenu des valeurs mobilières sur toutes les sommes mises en distribution.

ASSURANCES SOCIALES

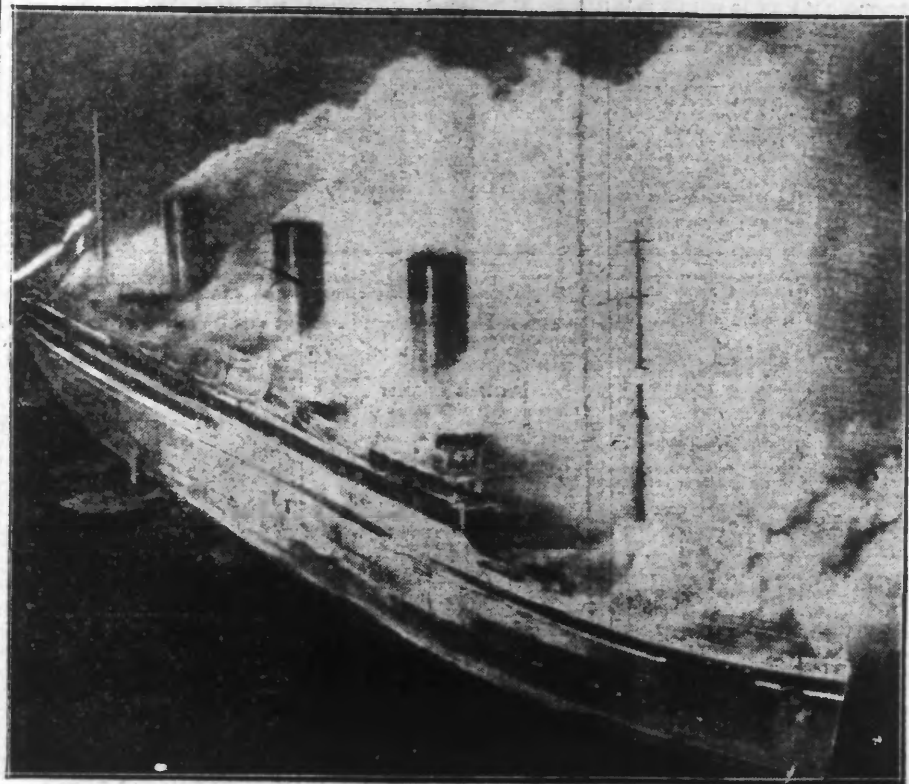
Du 1er au 10. — Renvoi au Service départemental des cartes et feuillets dont la validité est expirée à fin décembre 1932.

DECLARATIONS ET FORMALITES EN COURS D'ANNEE

Contributions directes. — En cas de cession ou cessation de commerce, déclaration des bénéfices commerciaux dans les dix jours. En cas de décès, déclaration par les héritiers des bénéfices commerciaux et du revenu global dans les six mois du décès.

L'INCENDIE DE L' "ATLANTIQUE" A FAIT DIX-NEUF VICTIMES

L'ÉPAVE, TOUJOURS EN FLAMMES, QUI DÉRIVAIT VERS LES COTES BRITANNIQUES, A PU ÊTRE PRISE EN REMORQUE AU LARGE DE PORTLAND



L' "ATLANTIQUE" EN FEU (Vue prise en avion et transmise par téléphoto Wide World)

La catastrophe, qui vient d'endeuiller, une fois de plus, la marine française, est encore plus grande qu'on ne le croyait tout d'abord. En effet, 19 membres de l'équipage ont disparu et il n'y a guère d'espoir de les retrouver vivants.

Quant au navire, splendide unité de notre marine marchande, il continuait, hier, à dériver vers le nord-est, escorté de remorqueurs français, anglais et hollandais, qui ne purent l'approcher que dans la soirée, mais réussirent à prendre en remorque l'épave qui brûlait toujours, afin de la ramener au Havre.

Ajoutons que le tragique incendie de l' "Atlantique" a provoqué une émotion profonde dans le monde entier, et que de tous les points du globe, des télégrammes de condoléances sont adressés à la marine française, si durement éprouvée depuis quelques mois.

La liste des disparus

Hier matin, le ministère de la Marine marchande a publié une liste des matelots manquants. Ce sont : Alfred Jauré-

hommes et le capitaine Gaston sont perdus sur les lieux du sinistre. Le commandant de l' "Atlantique" est toujours décidé à remonter le carrosse de son bateau. C'est un travail considérable qu'il y a à entreprendre, mais l' "Atlantique", confirmant la confiance qu'avait placée les techniciens dans sa stabilité, flotte toujours.

L'épave brûle toujours

Au début de l'après-midi, la Préfecture maritime de Cherbourg a reçu un radiogramme du "Folix" signalant que l' "Atlantique" dérivait vers le nord-est et se trouvait à sept milles du Portland-Bill. Il se rapprochait rapidement de la côte anglaise. Le vent, qui était très fort, avait diminué d'intensité, mais les flammes étaient encore visibles à l'avant et à l'arrière de l'épave.

Puis, on apprenait de Portland, que l'épave de l' "Atlantique" était entourée de huit remorqueurs et d'un contre-torpilleur français. Des efforts avaient été tentés pour remonter l'épave du rivage, mais ils étaient restés vains jusqu'à ce moment. Le temps était, beau et calme.

Un peu plus tard, un nouveau télégramme de Portland signalait que, le

LA GRÈVE GÉNÉRALE DU TEXTILE DÉCLARÉE A ARMENTIÈRES

Patrons et ouvriers n'ont pu s'entendre sur l'application des nouveaux tarifs et la décision prise hier soir au cours d'une assemblée générale sera effective ce matin

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

La Cité de la Toile va-t-elle revivre les heures douloureuses des conflits du travail de 1928 et 1931 ? Nous avons tenu nos lecteurs au courant du différend qui s'est brusquement déclaré, mercredi, par une grève déclarée dans six tissages d'Armentières-Houplines, et qui était limitée à un millier d'ouvriers tisseurs.

Malgré les démarches instantes des administrations municipales des principales communes intéressées auprès du préfet du Nord, dont elles réclamaient l'arbitrage, malgré toutes tentatives de M. Gervois, inspecteur divisionnaire du Travail, les dernières entrevues ont laissé les parties sur leurs positions, et à l'issue d'une assemblée générale qui s'est tenue hier soir salle de la Paix, et à laquelle étaient convoqués les ouvriers syndiqués de toutes tendances et les non syndiqués, la décision de grève a été prise à l'unanimité, pour être effective dès ce matin même. — Les magasiniers ont décidé de faire cause commune. — Les filatures ne sont pas touchées par le mouvement.

Les nouveaux tarifs

Il y a environ une quinzaine de jours que le Syndicat des Fabricants de Toiles d'Armentières-Houplines faisait connaître aux organisations syndicales et afficher peu après dans les ateliers l'établissement d'un nouveau système de tarifs, dont l'entrée en vigueur était prévue pour le vendredi 6 janvier.

Les ouvriers s'émeurent tout d'abord au sujet de la conduite de quatre métiers ordinaires, dont on étendait le système, et donnaient pour argument que la situation de chômage partiel était déjà suffisamment lourde pour ne pas l'aggraver par des réductions de main-d'œuvre.

C'est sur ce premier point que la grève partielle fut déclenchée. Il y avait autre chose dans le nouveau régime de tarifs qui venait bouleverser complètement les barèmes plus simples auxquels les tisseurs étaient habitués.

L'ancien régime de salaires comportait, en effet, un salaire horaire fixe de 0,70 centimes et une rétribution au pièces calculée sur des bases qui avaient obtenu l'agrément des deux parties.

Ce sont ces bases mêmes que les fabricants de toile entendent modifier et les premiers approximations, — on

5 %, dans les conditions les plus favorables, à 25, 30 et même 40 % dans certaines catégories.

De fait, la baisse proposée ne serait jamais fixe puisqu'elle jouerait suivant la production, et c'est cette incertitude qui a provoqué le plus grand mécontentement chez les ouvriers du textile.

Dès la menace, ils confièrent l'étude de la question à une commission intersyndicale de quinze membres, comprenant des représentants des syndicats unitaire, confédéré et libre. Par ses représentants : MM. Fagot, Vigreux et Lesart, cette commission s'aboucha ces derniers jours avec la commission patronale.

Derniers pourparlers

Après avoir maintenu un contact constant avec ses commettants, aux sièges des organisations syndicales, cette commission fut reçue une dernière fois hier soir à 17 heures, par M. Debuyère, secrétaire du Syndicat des Fabricants de Toiles, qui leur déclara que la conduite de quatre métiers, qui avait soulevé une si grosse émotion, restait une décision sur laquelle les patrons ne pouvaient revenir, pas plus, d'ailleurs, que sur l'application des nouveaux tarifs.

Les délégués ouvriers firent valoir la situation difficile de nombreux ouvriers travaillant moins de quarante heures par semaine et déjà durement touchés dans leurs ressources.

Aucune transaction ne put intervenir.

La décision de grève

Les délégués ouvriers des syndicats unitaire et confédéré vinrent rendre compte de leur mission au siège de la Coopérative. — La Paix.

L'assemblée générale réunissait, à 18 h 30 un peu plus de trois mille ouvriers du textile, syndiqués ou non, M. Buisine présidant la courte séance, au cours de laquelle MM. Imédy, secrétaire de la commission intersyndicale, Vigreux et Fagot, firent un bref exposé de la situation. Il a été décidé que devant l'intransigeance des patrons, leur refus de la moindre concession, la grève serait générale dès ce matin.

De leur côté, les membres des syndicats libres, réunis au nombre de six cents, à leur siège, rue de Dunkerque, prenaient une décision identique.



La rue Jules-Lévy, à ARMENTIÈRES, ordinairement si animée aux heures de rentrée des usines, le 5 h. 30, à hauteur du tissage Salmon, où le mouvement de grève a pris naissance.

peut dire calculs précis puisque le nouveau système n'a pas joué, — correspondant, au dire des commissions syndicales ouvrières, à d'importantes réductions de salaires allant de

LA DÉCOUVERTE D'OSSEMENTS A VALENCIENNES

Nous avons relaté, dans notre édition de jeudi matin, la macabre découverte, dans un immeuble situé au 85 de la rue de Paris, à Valenciennes, par des ouvriers de l'entreprise Brasseur et Meurs, d'un crâne humain, d'un fémur

Ces ossements furent examinés par M. le docteur de Lauvereyns, médecin-légiste ; l'honorable praticien déclara qu'il s'agissait d'ossements d'un homme mort depuis quinze ans environ.

L'ENQUÊTE

Judi matin, des inspecteurs de la Sûreté, qui s'étaient rendus sur les lieux du premier jour, ont poursuivi leurs recherches pour élucider cette affaire.

Ils ont entendu divers témoins qui avaient habité l'édifice incriminé, mais aucun d'eux n'a pu fournir de témoignage précis leur permettant d'orienter les recherches.

D'autre part, la fosse d'aisances, qui était embourbée, a été minutieusement nettoyée par l'entreprise Wazet frères, jeudi après-midi. Vers 16 heures, les ouvriers découvrirent un ceinturon ; nettoyé en présence de MM. Arnould Baudrain, sous-brigadier de Sûreté, et Langlet, agent de Sûreté, l'on constata que ce ceinturon avait appartenu à un militaire.

Un peu plus tard, les mêmes ouvriers mettaient à jour le complément du squelette, ainsi qu'une paire de semelles de cordes. — Les ossements ont été transportés au cimetière St-Roch.

Dans ces conditions, et comme nous l'écrivions hier, selon l'hypothèse la plus plausible, l'on se trouve en présence d'un cadavre de soldat allemand militaire ayant rendu visite à une fille de mœurs légères aurait été tué par un rival.

La police continue, néanmoins, ses recherches.

MORT DE M. COOLIDGE ANCIEN PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

On annonce de New-York que M. Coolidge, ancien président des États-Unis, a été trouvé mort par sa femme, hier matin, à sa résidence de Northampton (Massachusetts). M. Coolidge a succombé à une embolie.

LES DEUX DORMEURS D'ANVERS SONT MORTS

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE) Les deux dormeurs d'Anvers, M. et Mme Jucke, dont nous avons entretenu hier nos lecteurs et qu'on n'avait pu réveiller depuis le jour de l'an, sont morts à l'hôpital à Anvers. Le mari a succombé dans la nuit de mercredi à jeudi et la femme est morte l'après-midi. Les deux corps vont être autopsiés pour connaître la nature du narcotique, mais le mystère sur cette mort ne sera probablement jamais éclairci, car aucune lettre n'a été laissée et l'on ne saura jamais s'il s'agit d'un suicide ou d'un accident.

GRÈVE DE MINEURS EN BELGIQUE

Depuis le 13 décembre, la question de la stabilisation des salaires jusqu'au 30 janvier 1933 est à l'ordre du jour devant la Commission nationale mixte des mines. Les patrons ne donneront leur réponse que samedi prochain. En attendant, les ouvriers, impatientes, ont fait grève de 24 heures aux charbonnages de Fontaine-Evêque et une autre de charbonnages du Bois Communal, à Fleurus.

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE

4.000 PRIX valant 310.000 FR.

Liste des lauréats

— SUITE —

- Dn 2385 au 2.534 prix : une boîte-montre à poudre, valeur 28 francs. 2.306e. — Mme Raymond VANSTEENS-KISTE, 68, rue Anatole-France, à LOMBE. 2.306e. — Mme MASY Odile, rue Nationale, 16, à ASCQ. 2.307e. — M. DUPOND Adrien, 106, rue Ghesquieres, à HELLEMES-LILLE. 2.308e. — Mme Jeanne DUQUESNE, rue Chevroul, à CROIX. 2.309e. — Mme FOULTONIEZ Marceline, rue Anatole-France, 55, à LOMME. 2.310e. — Mme Denise DEMULIER, rue Archimède, 65, à ROUBAIX. 2.311e. — M. GOURLLET Robert, 93, rue d'Erquinghem, à ARMENTIÈRES. 2.312e. — M. Emile VANCOPPENOLLE, 4, place Chaplain, à ROUBAIX. 2.313e. — Mme ANGEL Berthe, rue du Profond-Sens, 6, à VALENCIENNES. 2.314e. — Mlle DELEMOTTE Odile, rue de la Chapelle, à FRELINGHIEN. 2.315e. — M. D'ÉPRINCE VICTOR, 3, rue d'Hespeal, à HOULAINES. 2.316e. — M. BOCQUET Eugène, 19, rue Haute-foir, à CAPPELLE-EN-PEVELE. 2.317e. — M. LUCAS Henri, 5, rue du Pont-Noyelles, à FIVES-LILLE. 2.318e. — Mme DELFORGE, 24, rue de Messin, à SAINT-ANDRÉ. 2.319e. — M. CHOQUET Arthur, 371, rue du Clinquet, à TOURCOING. 2.320e. — M. COCCU Léon, 2, rue du Faucon, à TOURCOING. 2.321e. — M. FOSSART Gaston, 2, rue de l'Église-Saint-Louis, à FIVES-LILLE. 2.322e. — M. DUTILLEUL Fernand, rue du Jonquois, à FRETIN. 2.323e. — Mme Pauline VANDERAS-FOLDEN, 22, rue du Cœur-Joyeux, à LOMME. 2.324e. — Mme Yvonne VANDOLAE-GHE, 21, rue Leplay, PERENCHIES. 2.325e. — M. BRULUIS Charles, 32, rue de Lille, à WASQUEHAL. 2.326e. — Mme Adèle DELCROIX, rue d'Allennes, à DON. 2.327e. — Mme Marie NYS, 37, rue Félix-Faure, à WATTRELOS. 2.328e. — Mme DUBOIS-LAMMERTYN Elise, 37, rue Jean-Jaurès, à MARCQ-EN-BARŒUL. 2.329e. — M. HUBAUT Marcel, 16, rue Fallon, à WATTRELOS. 2.330e. — Mme veuve MAILLET Elise, rue Pharaon-de-Winter, 11, à LILLE. 2.331e. — M. DEBACKER René, 13, rue de la Messerie, à MARCQ-EN-BARŒUL.

LE RAPPORT des techniciens financiers sera remis demain à M. Chéron

Le ministère des Finances communique l'information suivante : « Les techniciens, chargés par le ministre des Finances d'examiner la situation financière et budgétaire, ont terminé leurs études pour le 5 janvier, comme ils l'avaient promis. M. Fournier, premier sous-gouverneur de la Banque de France, président du Comité, rédige son rapport. Vu l'importance de ce document, il ne pourra être remis que samedi au ministre des Finances. »

LAMENTABLE DRAME DE L'ADULTÈRE A VERDUN

Un Cheminot tira trois coups de revolver sur sa femme infidèle puis se fit sauter la cervelle

Un drame rapide s'est déroulé hier, dans une paisible rue de Verdun. Un employé de la Compagnie de l'Est, M. Emile Chevalier, âgé de 30 ans, demeurant, 36, rue Foulcaud, à Reims, marié et père de trois enfants, avait vu, il y a environ quatre mois, son épouse, née Marcelle Trotot, âgée de 28 ans, abandonner le foyer conjugal. L'infidèle était revenue à Verdun, où elle était liée avec un manœuvre nommé Oudart, demeurant dans un faubourg, dit le Jardin-Fontaine. C'est en vain que le cheminot avait tenté de faire rentrer au domicile conjugal la voisine mère de famille. Poussé par le chagrin et exaspéré, il entreprit le voyage de Reims à Verdun il se mit, à travers les rues de la ville, à la recherche de sa femme qu'il rencontra, vers 14 heures, dans la rue de Ru, aux abords du pigeonnier militaire. Cédant à son ressentiment, il tira sur elle trois coups de revolver ; deux balles se logèrent dans la tête, une dans la cuisse droite de la victime. Chevalier, retourna ensuite l'arme vers soi et, l'appuyant contre sa tempe droite, il pressa la détente de nouveau. Le projectile lui fractura la boîte crânienne. Transporté à l'hôpital Saint-Nicolas, le malheureux père de famille expira peu après son arrivée. Son infidèle épouse qui avait été relevée par des témoins du drame, fut transportée dans le même hôpital, où son état est jugé désespéré.



Le débarquement des blessés ramenés par le vapeur hollandais « Achilles », à la gare maritime de Cherbourg. On voit les familles des membres de l'équipage venant reconnaître les leurs

guy, 4e mécanicien ; Hector Ceurrie, maître d'équipage ; François Beye, matelot-charpentier ; Marcel Brieux, matelot ; Roger Clave ; Philippe Daniot ; Jean Cédillon ; René Madie ; Albert Celsville, matelots ; André Bonquet, mousse ; Gaston Elloa, graisseur ; Marc Le Roux ; François Labeyrie ; Yves Guyonard ; Pierre Milhet, chauffeur ; Basile Toulet, infirmier ; Manuel Castillon, garçon ; Rannou-Gofery, garçon ; Kerjolis, mécanicien-inspecteur. Il y a donc 19 manquants.

Le commandant Shoofs décidé à remonter son navire

A 11 heures, le ministre et sa suite se sont rendus à l'Hôtel Atlantique supérieurs des rescapés. Un peu avant midi, deux remorqueurs emmenant le commandant Shoofs, quinze

vent ayant changé, l'épave de l' "Atlantique", qui était sur le point de s'échouer, dérivait maintenant vers la haute mer. Elle était alors à quatre milles au sud-est de la jetée de Portland et à trois milles du bateau-phare des Shamblies.

Le navire donnait de la bande et s'étonnait par l'arrière. Un de ses mâts était brisé. Le foyer le plus ardent semblait être à tribord d'où s'élevait un énorme nuage de fumée.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Georges OHNET, le maître des romans de l'amour, s'est surpassé dans son chef-d'œuvre NEMROD & Cie que nous commencerons DIMANCHE prochain